



CREAI

**AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Rapport d'activité 2025



Rapport moral 2025

Chers adhérents,

Chers partenaires,

Chers administrateurs,

Chers représentants des administrations et des collectivités,

Chers membres de l'équipe du CREAL,

L'année 2024 nous avait conduits à poser des questions difficiles sur la soutenabilité de notre modèle économique et à retenir trois axes de travail :

- augmenter la productivité,
- renforcer notre visibilité,
- et diversifier nos commanditaires.

En 2025, nous avons concentré nos efforts sur les deux premiers axes et nous avons la satisfaction de constater que les effets sont mesurables : la trajectoire financière du CREAL est positive. Ce résultat est celui d'un engagement collectif exceptionnel. Je tiens à remercier chaleureusement Christelle et l'ensemble de l'équipe, qui ont accepté de remettre en question leurs modalités de travail avec une remarquable capacité d'adaptation. C'est cette qualité humaine, ce sens du collectif, qui constitue la force du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et qui s'en trouve aujourd'hui renforcé. Je les encourage à poursuivre avec **le professionnalisme** et **la qualité relationnelle** qui les caractérisent.

**2025, une trajectoire
financière positive**

Pour autant, nous ne cédon pas à la tentation de la satisfaction trop rapide. Les difficultés que nous traversons sont le miroir d'un secteur fragilisé, sous le double effet de la réduction des finances publiques et des tensions persistantes sur les ressources humaines. Dans ce contexte, consolider ce qui a été accompli ne suffit pas : il nous faut nous réinventer et explorer de nouveaux territoires d'action. Cela passe par le développement de nouveaux marchés et la diversification de nos donneurs d'ordre, en restant résolument fidèles à notre ADN : **l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité**. C'est également dans cet esprit que nous allons renforcer notre communication, en nous appuyant sur un prestataire, pour que notre valeur ajoutée soit aussi visible qu'elle est réelle.

**2026, se réinventer,
explorer de
nouveaux
territoires d'action**

La vulnérabilité demeure un défi de société majeur, qui appelle des réponses innovantes et ancrées dans le réel. La première mission de notre **Observatoire des attentes et des besoins**, et le lancement du **dispositif de soutien à l'intervention par les pairs** incarnent cette conviction : redonner toute leur place à la parole et à l'expérience des personnes concernées. C'est à la fois un acte politique et une promesse d'efficacité. Ces projets nous engagent, ils nous inspirent, et ils nous rappellent pourquoi le CREAL existe.

**Donner toute leur place
à la parole et à
l'expérience des
personnes concernées**

Vous pouvez donc compter sur nous pour rester engagés avec tout à la fois lucidité, conviction et volontarisme. Car, comme nous y invite Henri Bergson, « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »

Bien cordialement,

**Agnès MARIE-ÉGYPTIENNE,
Présidente du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

Table des matières

1.

Vie Associative

p : 5

2.

Projet associatif

p : 11

3.

Pôle Conseil

p : 16

4.

Pôle Etudes

p : 19

5.

Pôle Formation

p : 25

6.

Pôle Animation

p : 28

1

La vie associative



1. Le Conseil d'administration et le Bureau

VOIES DELIBERATIVES

Collège Personnes et Familles en Difficulté Sociale

BOUSQUET Fabrice	URPEP
DA CRUZ Yvon	ATR
FELICITE Christian	Association SAGESS
GAUTHIER Aude	EVA TUTELLES
GIRAUD Jean-Pierre	ALYNEA
HERMOUET Nicolas*	CAPSO
KOST HERNANDEZ	MAXI AIDE LYON
LABOPIN Guy*	ACOLEA
MOULIN Bertrand	OCELLIA

Collège Handicap

ANSELIN Maëlis	APF
BARRE Jean-Christophe*	ODYNEO
Nicolas BORDET*	ADAPEI 69
CHOSSON Thierry	ASSOCIATION AMAC
COLRAT Jérôme	ARHM
De BOISSIEU Emmanuel	MAS DES 4 VENTS
FABRE Christophe	CROIX MARINE
MARIE-EGYPTIENNE Agnès*	FONDATION AHSM
NICOT Philippe*	AFIPH
PLANCHE Raphaël	ASSOCIATION CLEAH
PORTEFAIX Rodolphe	INSTITUT LES GRAVOUSES
VERGNAUD Céline	Association CAPP

Membres désignés par le Conseil d'Administration

BOIVIN Julia	URAPEI
CHAMBERT Elisabeth*	
CLAVERANNE Jean Pierre*	
DE CIANTIS Frédérique	
DE MESTER Philippe	
LE BIGOT Yves*	
MAILLET-CONTOZ Jean-Marc	
NOUHEN Colette	
PRESTINI-CHRISTOPHE Mireille	
PROVOST Pascal	
VATEL Nadine	
VIGNE Alain	

Invités

BIDAUD Christelle	CREAI ARA
FEBVRE Marion	CABINET COMPTABLE UEC

VOIES CONSULTATIVES

Collège des partenaires publics

BERTOLLA César	Union régionale CFE-CGC
BIANCHI Olivier	Ville de Clermont-Ferrand
BOILON Claude	Conseil Départemental Puy-de-Dôme
CHAIX Sandrine	Région ARA
CROCIATI Agnès	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE
FUENTES Eric	RECTORAT ACADEMIE CLT-FERRAND
LEVEQUE Martine	CONSEIL DEPARTEMENT HTE SAVOIE
MATHOUX Serge	RECTORAT ACADEMIE DE LYON
PASSI-PÊTRE Muriel	METROPOLE DE LYON
MALFATTO Anne-Laure	CAF ARA
SALAVERTE Sylvie	CARSAT RA
SIMIAN Mireille	CONSEIL DEPARTEMENTAL RHONE
VOITELLIER Evelyne	CONSEIL DEPARTEMENTAL ALLIER

Membres de droit

COURREGES Cécile	ARS ARA
FEBVRE François-Xavier	DIRPJJ
GLABI Raphaël	ARS ARA
LEVEVRE-WEISHARD	DREETS ARA
LESTRADE Christine	DIRPJJ

Membres honoraires

BOTTA Jean Marc
REDON René

Organismes associés

CHEVALIER Agathe	ORS ARA
Pas de représentant	ISTRA
Pas de représentant	ARAFDES
Pas de représentant	UNIFED

Invités

BAUDRY Eric	GIHP
GAUCHER Stéphane	Conseil Départemental du Rhône
JACQUES Delphine	CH le Vinatier
PIGNAL Chantal	AFIRRA
PRADEL Hervé	ADAPEI de la Loire
REDIVO Denis	
VALLADE Gilles	LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes
VERMOREL Michel	

* Membres du Bureau

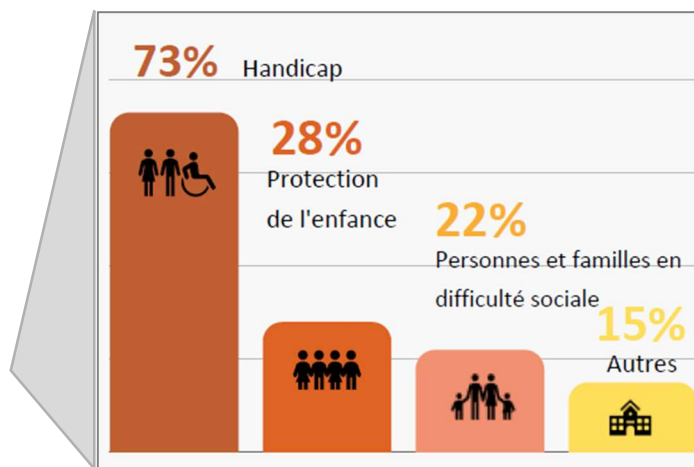
2. Les adhérents

En 2025, le CREAI comptait

86 associations cotisantes

345 établissements contributeurs

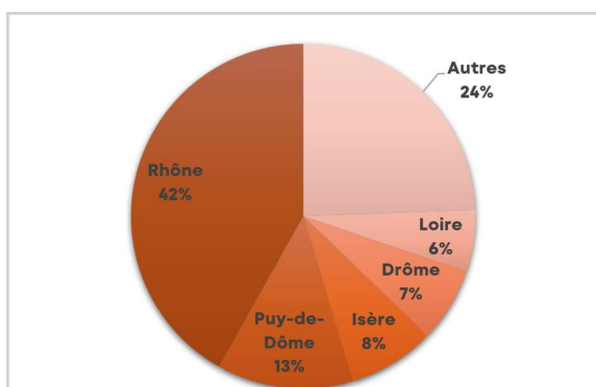
Parmi les établissements contributeurs



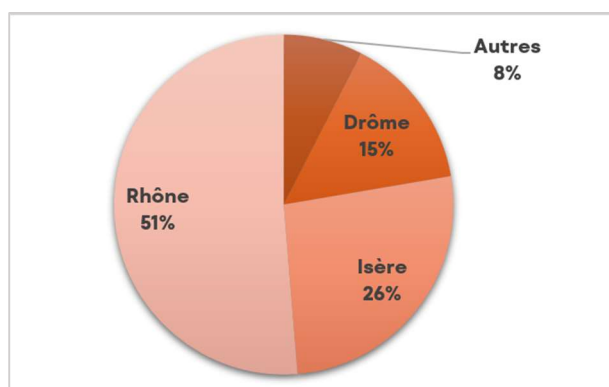
Le CREAI compte **86 adhérents en 2025**, soit **une hausse de 7,5 % par rapport à 2024**, pour un montant total de cotisations de 28 500 € (+20 %). La répartition territoriale reste globalement stable, avec le Rhône largement majoritaire. Les progressions les plus marquées par rapport à 2024 concernent l'Isère (+75 %), le Puy-de-Dôme (+38 %) et le Rhône (+41 %).

Les revenus issus des contributions s'élèvent à 203 436 €, en recul de 7 % par rapport à 2024. Le Rhône reste de loin le premier contributeur (108 944 €, soit 54 % du total), malgré une légère baisse (-3 %).

Répartition géographique des Organismes gestionnaire cotisants



Répartition géographique des établissements et services contributeurs



3. L'équipe



L'équipe administrative assure le bon **fonctionnement quotidien** du CREA et constitue le **socle organisationnel** sur lequel repose l'ensemble des activités. Elle assure la gestion administrative, financière et logistique de la structure, et veille à la qualité de l'accueil et de la coordination interne. Par son engagement et sa réactivité au quotidien, elle contribue pleinement à la cohésion et à l'efficacité de l'organisation.

L'équipe technique réunit des conseillères aux profils et expertises **complémentaires**. La transversalité reste une richesse distinctive de l'équipe : les conseillères s'impliquent sur chacun des pôles en apportant une pluralité de regards et de compétences, favorisant des réponses globales et nuancées, au plus près des réalités de terrain et des besoins des personnes accompagnées.

L'ensemble de l'équipe contribue aux process d'amélioration de la qualité des actions, et notamment dans le cadre de la certification **Qualiopi** pour les actions de formation.

4. Les ressources externes

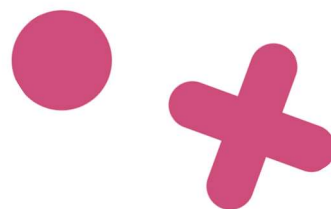
Pour certaines missions, le CREAL mobilise des intervenants externes dont les expertises spécifiques viennent élargir encore la palette de compétences proposées aux acteurs du territoire.

En 2025, sont intervenus pour le pôle Conseil :

- Nelly DAGNIAUX-TINE (OXALIS Coopérative),
- Sandrine FORTINA (ELYCOOP),
- Hugo HOUPERT (CAE SYNAPSE),
- Guillaume JAUBERT (IFROSS)
- Patrick PELÈGE,
- Elsa BOUCHERE et Nathalie DE RANGO (ISEMA),
- Isabelle FROSIO (ALTERIS),

En 2025, sont intervenus pour le pôle Formation :

- Céline BARTETTE (ADALIIS),
- Magali BOULET,
- Gérald BUSSY,
- Anne CAFFYN,
- Isabelle DE GROOT (LE PAS DE CÔTÉ),
- Sandrine FORTINA (ELYCOOP),
- Céline GAREL,
- Adeline HOSTIN,
- Hugo HOUPERT (CAE SYNAPSE),
- Laurène JOB (HORMETISS),
- Bruce LARRIEU,
- Céline LATHOUD,
- Élisabeth MARTIN,
- Justine MICHON,
- Patrick PELÈGE,
- Bastien RAMEAU (CAPSO),
- Delphine RIVIER,
- Isabelle SAINT GERAND,
- Laurent VIALETTE,
- Marie-Emmanuelle LAUMAIN, Sylvia LEMAIRE, Carole VANSINGLE (Association AVIHE),
- SDIS 63,
- Et pour la formation START : Jennifer ADAM, Anne Sophie ANCEL (A&A), Rachel BLAISOT, Nathalie BLANC, Isabelle FAULIN, Lorraine FOURNEL, Catherine GRANGE, Nicolas HENON, Françoise INFANTE, Jean-Marie LACAU, Cécile NEIRO et Christelle OKMEKLER.



5. La Fédération ANCREAI

La fédération nationale des Centres Régionaux d'Études, d'Action et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité regroupe 15 CREAi.



Le CREAi Auvergne-Rhône-Alpes participe activement à la vie de la fédération des CREAi, l'ANCREAI, à travers les **comités de direction, le conseil d'administration** et les **différents groupes de travail** en place qui couvrent des sujets allant de la protection de l'enfance, à l'évaluation en passant par la transformation de l'offre.

La Fédération des CREAi permet à l'ensemble des CREAi de construire des modalités et une offre de services liées au secteur de la santé pour et avec les personnes en situation de vulnérabilité et leurs familles afin de répondre à des enjeux nationaux articulés avec les enjeux régionaux. Elle permet également **d'anticiper les évolutions du secteur et de faire émerger les nouvelles problématiques par des analyses et des regards croisés, et** de conforter et enrichir les compétences des équipes des CREAi.

Grâce à la Fédération des CREAi, les CREAi mutualisent de plus en plus leurs capacités et moyens d'expertise, ainsi que les méthodologies développées par les uns et les autres. Enfin, la fédération joue un rôle important dans la représentation des missions des CREAi auprès des pouvoirs publics au niveau national, en étant force de proposition, notamment pour des chantiers d'envergure nationale comme :



HANDIRECT, une expérimentation de l'accès au dépistage du cancer colorectal pour les adultes en situation de handicap en EMS,



la coordination nationale du déploiement de l'intervention par les pairs, **Politique publique de généralisation du soutien de l'intervention par les pairs**,



le déploiement de la **formation START**.



un groupe de travail dédié à la transformation de l'offre, permettant de partager les expériences, d'élaborer des cadres de référence communs et de nourrir les pratiques d'accompagnement portées par les CREAi sur leurs territoires

Pour en savoir plus : www.ancreai.org

2



Projet associatif



En 2025, la mise en œuvre du projet associatif du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes s'est poursuivie, en cohérence avec les quatre grandes orientations stratégiques définies :

- Affirmer la posture d'observatoire
- Impliquer les personnes en situation de vulnérabilité dans tout ce que porte le CREAI
- Dynamiser le travail en réseau, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème
- Accompagner l'équipe du CREAI

Des avancées significatives ont été enregistrées sur ces quatre axes.

Affirmer la posture d'observatoire



L'Observatoire du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif de **contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en s'attachant à rendre visibles et lisibles leurs attentes et leurs besoins**. Il vise à enrichir la réflexion concernant l'accompagnement des personnes concernées afin de faciliter la prise de décision. Les informations recueillies permettent de **proposer des réponses adaptées aux attentes et besoins des individus**, tout en anticipant les transformations nécessaires de l'action sociale et médico-sociale. Les résultats contribuent à diffuser et promouvoir les bonnes pratiques observées sur le terrain et à renforcer les dynamiques de réseau entre les acteurs.





Focus sur l'observation des attentes et besoins des familles et des enfants en situation de handicap figurant sur liste d'attente ou récemment orientés vers un DITEP, un DIME ou un SESSAD.

L'étude a reposé sur une démarche qualitative, distinguant les besoins fondamentaux (ce qui manque et génère des difficultés) des attentes, entendues comme les solutions concrètes espérées par les familles. Grâce à la mobilisation des acteurs médico-sociaux du secteur enfant, 343 réponses de familles ont pu être recueillies.

Ce projet, financé par le Fonds de dotation du CREAL, constitue une première illustration concrète de l'ambition portée pour cette activité stratégique et se poursuivra en 2026.

L'analyse met en lumière que **le délai d'obtention d'un accompagnement médicosocial adapté (majoritairement en SESSAD ou IME), dépassant un an pour 64% des familles répondantes**, constitue une période transitoire préjudiciable. Cette attente prolongée est plus qu'un simple report de prise en charge : elle génère des besoins spécifiques et immédiats qui impactent concrètement la vie quotidienne des jeunes et de leur famille, devenant ainsi une problématique à part entière.

Les résultats de cette première mission sont clairs : enfants et familles expriment **des attentes structurées autour de la qualité de l'accompagnement, de la fluidité des parcours, du lien social et de la reconnaissance du statut d'aidant**. Si les familles font preuve d'une remarquable résilience, les solutions alternatives qu'elles mettent en œuvre restent insuffisantes, confirmant l'urgence d'une réponse coordonnée.

Pour en savoir plus : www.creai-ara.org/observatoire

En quelques chiffres

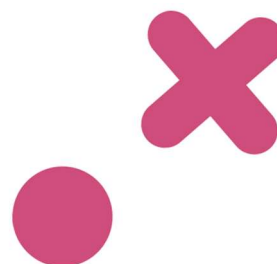
2 groupes de travail avec des familles

343 réponses à l'enquête

129 réponses d'enfants

1 focus sur la scolarisation

1 focus sur les solutions déployées par les parents



Impliquer les personnes en situation de vulnérabilité

Le CREAI a poursuivi le développement de démarches visant à associer les personnes concernées dans le déroulement de ses missions, missions avec et pour les personnes concernées.



Focus sur le Dispositif de soutien à l'intervention par les pairs

Inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis 2016 dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous, le développement de la pair-aidance et la valorisation des savoirs expérientiels constituent aujourd'hui un axe fort des politiques du handicap. La Conférence nationale du handicap de 2023 a acté la généralisation du dispositif de soutien à l'intervention par les pairs à l'ensemble des régions françaises d'ici 2027.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le CREAI a été retenu par le comité interministériel du handicap pour porter le projet avec le soutien de l'ARS, autour de trois missions

- formation et appui aux intervenants-pairs,
- promotion des savoirs expérientiels,
- et animation de réseaux.

En quelques chiffres

2 deux départements pilotes, le Rhône et le Puy-de-Dôme, avant une généralisation à l'ensemble de la région

2 chargées de mission dédiées au projet

Financement pour **3** ans



Ce projet vise à favoriser le recours à l'intervention par les pairs en mobilisant les **savoirs expérientiels**, notamment à travers un dispositif de **formation et d'accompagnement** d'intervenants-pairs et de référents de l'intervention par les pairs.

Il a également pour objectif de mettre en valeur et fédérer les **initiatives existantes**.



Dynamiser le travail en réseau, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème

Un **plan de prospection** a été déployé sur toute l'année pour aller à la rencontre des organismes gestionnaires, établissements et organisations territoriales permettant ainsi d'élargir notre réseau, de diversifier nos commanditaires et de renforcer la visibilité du CREAL auprès des acteurs du secteur.

Le CREAL a renforcé son implication dans **les dynamiques de réseau**, notamment au sein de l'ANCREAI, et également avec **des acteurs régionaux**, tels que l'URIOPSS, Acoléa Développement ou l'IFROSS, dans une logique de complémentarité et de coopération. Le développement de collaborations se poursuivra en 2026.

Le CREAL a également proposé des **webinaires** à ses adhérents, temps d'échanges et d'information.



Accompagner l'équipe du CREAL

Cet axe s'est traduit en 2025 par un plan de formation. Les membres de l'équipe ont ainsi bénéficié de parcours de formation adaptés à l'évolution des besoins et des missions, renforçant à la fois les expertises individuelles et la capacité collective à accompagner les acteurs du territoire avec qualité et pertinence.



3



Pôle Conseil

Accompagner les organisations
dans un environnement en mutation

Responsable de pôle : Maud MOREL



En quelques chiffres

20 commanditaires différents

16 missions de conseil

- De l'accompagnement stratégique
- Du soutien méthodologique

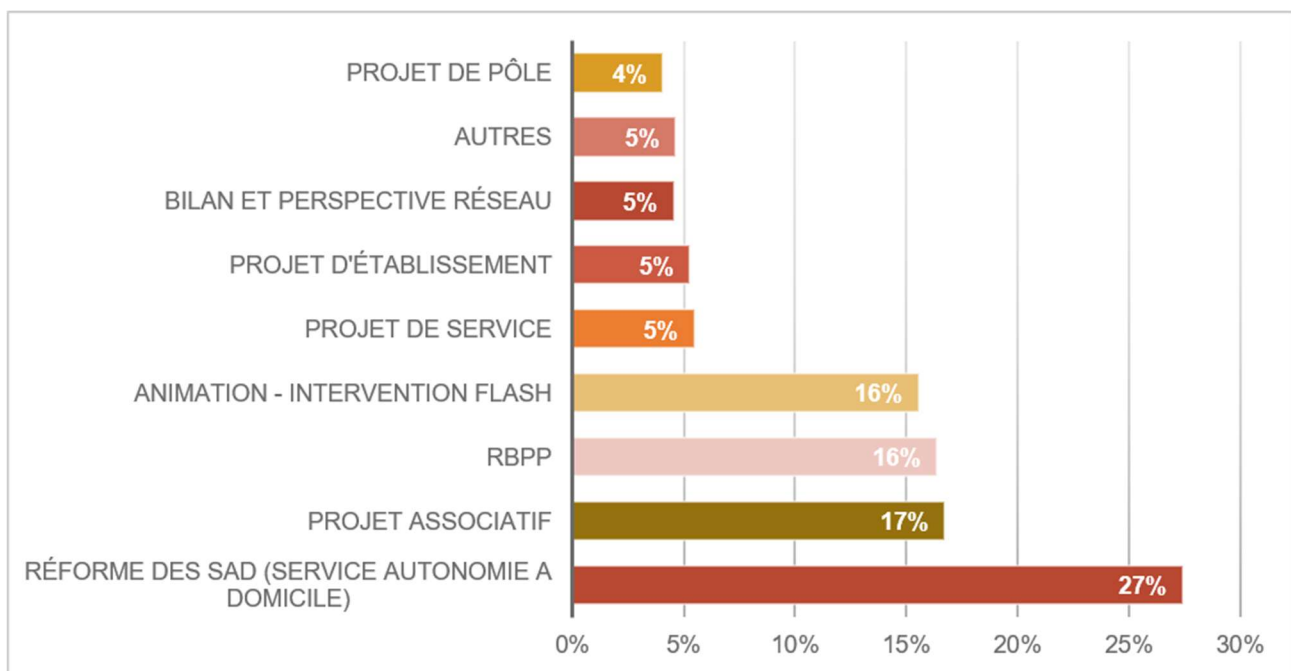
8 missions d'interventions flash

- Animation de journées régionales, d'ateliers
- Sensibilisation sur l'actualité du secteur,

127 jours de mission

- Des journées au sein des établissements, avec les professionnels, les directions et la gouvernance

126 780 € de chiffre d'affaires



En résumé

L'année 2025 confirme l'engagement du CREAL auprès des acteurs du secteur en menant des missions **dans ses domaines d'expertise : actualisation du projet associatif, de projet de service, de pôles et d'établissement, appropriation des RBPP, appui à la transformation de l'offre.**

Elle est marquée par un **développement de l'appui du CREAL auprès des acteurs du domicile** sous l'impulsion du partenariat avec l'UNA, 1^{er} réseau national de l'aide, des soins et des services à domicile.

En 2025, les demandes d'interventions courtes (de quelques heures à une journée) progressent significativement. Ce format, plébiscité par les adhérents, répond à un besoin d'appuis agiles, en phase avec les temps forts de la vie institutionnelle des structures... Ces demandes se traduisent concrètement par des temps de sensibilisation, l'animation d'ateliers thématiques ou l'organisation de journées régionales..



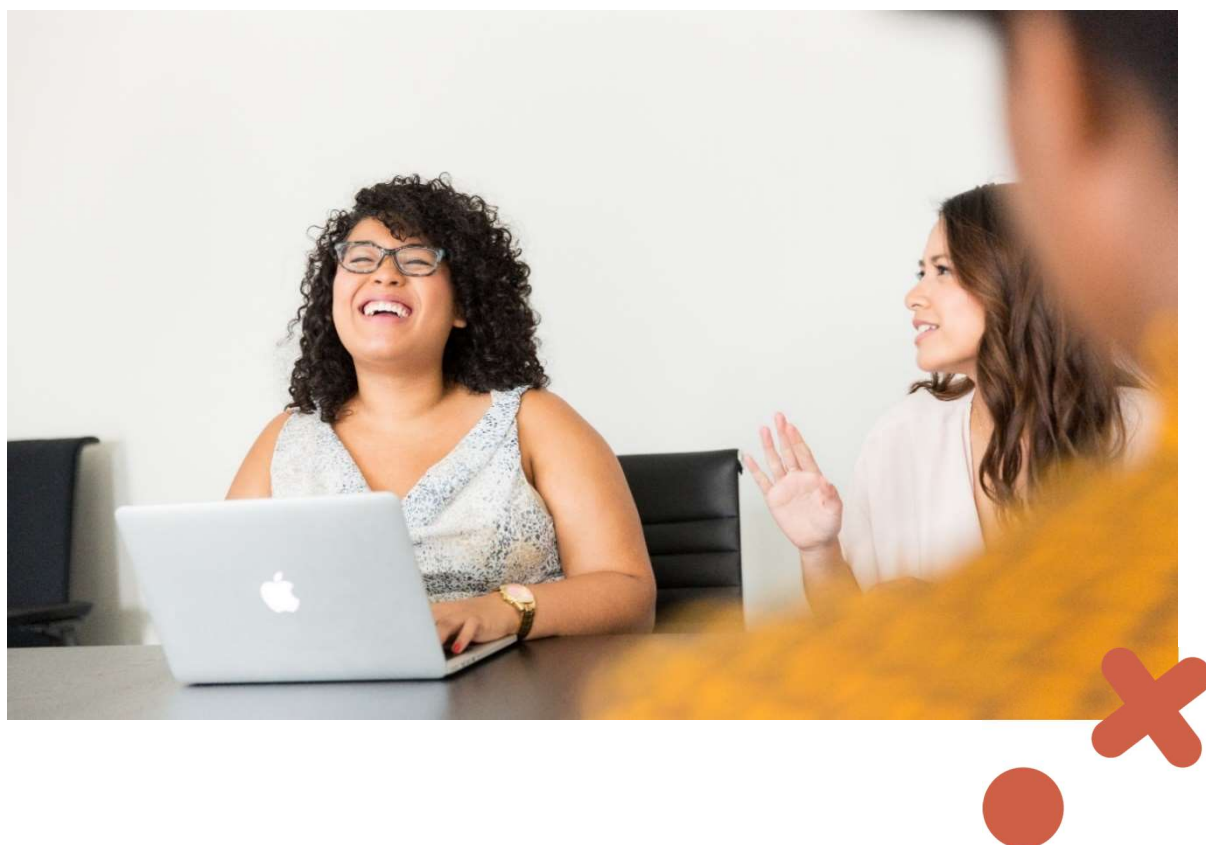
Focus sur le partenariat avec l'UNA

Ce partenariat a permis au CREAI de développer son appui auprès **acteurs du domicile** qu'il s'agisse **d'accompagnement individuels** (Projet de services, projet associatif, demandes d'autorisation, actualisation des documents d'accueil, transformation du SSIAD et du SAAD en SAD mixte) ou d'**accompagnements collectifs** (préparation à l'évaluation de la qualité HAS).

Pour plusieurs de ces accompagnements, les services adhérents UNA ont pu bénéficier d'un appui financier, dans le cadre du Programme de modernisation soutenu par la CNSA.

Le CREAI Auvergne Rhône Alpes est ravi de cette volonté partagée d'agir pour la qualité de vie à domicile des personnes en situation de vulnérabilité, le soutien et la reconnaissance des intervenants à domicile.

Merci à **Marc DUPONT** - Vice-Président UNA, Président UNA AUVERGNE RHONE ALPES, **Ingrid JOLIVET** - Déléguée régionale UNA AUVERGNE RHONE ALPES, et **Faïza MOHREZ** - Responsable projets cofinancés UNA, de la confiance accordée au CREAI Auvergne Rhône Alpes.



4

Pôle Études

Un levier pour orienter les
politiques publiques

Responsable de pôle : Marie GUINCHARD



En quelques chiffres

3 commanditaires différents dont deux principaux, l'ARS et la DREETS

10 missions d'études

263 jours de mission

Plusieurs missions finalisées en 2025

- Etat des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap, des besoins des personnes concernées et de leurs proches aidants
- Formalisation d'une convention cadre régionale relative au fonctionnement en dispositif intégré IME

306 975 € de chiffres d'affaires

1. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Missions réalisées en 2025

Poursuite de l'appui à la réflexion pour une stratégie régionale de la transformation de l'offre médico-social

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes avait amorcé un travail de réflexion autour de la dynamique de transformation de l'offre médico-sociale lors d'une demi-journée d'intervention du CREAL en septembre 2024. L'objectif de cet appui était la consolidation d'une culture commune relative à la transformation de l'offre médico-sociale et de proposer l'élaboration d'éléments structurants permettant de définir une stratégie d'accompagnement régional.

Dans la continuité du travail engagé, et afin d'associer les chefs de pôle et leurs équipes, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes a sollicité le CREAL afin d'animer, au cours du premier trimestre 2025, une journée de réflexion relative à la transformation de l'offre permettant d'alimenter la définition d'une stratégie régionale.

Etat des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap, des besoins des personnes concernées et de leurs proches aidants

L'Agence Régionale de Santé a souhaité mener un état des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. A travers cette étude, l'ARS souhaite interroger l'offre en faveur du polyhandicap sur la région, l'adaptation des réponses aux besoins, et mieux comprendre les pratiques professionnelles mises en œuvre sur le territoire. À partir d'une enquête réalisée auprès de 365 familles, de données régionales et de concertations avec les acteurs locaux, le rapport propose des préconisations pour consolider les acquis et adapter l'offre aux besoins présents et futurs.

Formalisation d'une convention cadre régionale relative au fonctionnement en dispositif intégré IME

Le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé pour formaliser une convention cadre régionale relative au fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.

La formalisation d'une convention cadre régionale vise à :

- fournir un cadre commun de coopération entre acteurs concourant au fonctionnement en dispositif intégré
- assurer une harmonisation dans le déploiement des logiques coopératives afférentes au fonctionnement en dispositif intégré
- soutenir et accompagner les 12 départements de la région Auvergne Rhône Alpes dans la mise en œuvre de conventions départementales.

Présentation de résultats d'études

Le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé pour présenter ses derniers travaux dans le cadre du Comité Régional de Concertation des Fédérations, et dans le cadre de la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements Médico-Sociaux (CSMS) de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Formation START

START est un dispositif de formation croisée et de promotion de communauté de pratiques professionnelles pour soutenir le changement de pratiques et faciliter l'accès aux ressources territoriales, dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TSA, TDI, TDAH, DYS, TDC). Développée par la filière déficiences, l'ARS a soutenu son expérimentation en région sur la période 2018-2023, rendant l'accès gratuit pour les stagiaires. Depuis le déploiement de la formation a été confié aux CREAL dans chacune des régions de France. En 2025, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien au projet en participant financièrement à la prise en charge des coûts de formation inter-établissements.

Missions en cours

Aide à la rédaction de cahiers des charges permettant de développer l'offre à destination des personnes handicapées vieillissantes

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes a sollicité le CREAL Auvergne Rhône afin :

- d'identifier et de caractériser les solutions proposées aux personnes handicapées vieillissantes,
- de définir les offres pertinentes à développer sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de répondre aux besoins des personnes handicapées vieillissantes,
- et d'élaborer des propositions de cahiers des charges pour préparer le lancement d'appels à candidatures de développement ou de transformation d'offres.

Etat des lieux régional du fonctionnement des ESMS enfants fonctionnant en dispositif intégré

L'Agence Régionale de Santé a missionné le CREAI pour réaliser un état des lieux du fonctionnement des ESMS enfants fonctionnant en dispositifs intégrés. Cette mission vise à :

- observer la façon dont est mis en œuvre le passage en dispositif des établissements du secteur enfant sur le terrain (hors ITEP),
- analyser la pertinence des réponses d'accompagnement en lien avec les besoins des publics par la mobilisation des trois modalités d'accompagnement attendues : ambulatoire, semi-internat, internat,
- apprécier l'impact du passage en dispositif auprès des jeunes concernés, de leurs familles, des professionnels et des partenaires,
- évaluer les enjeux et les conditions de réussite du déploiement de DIME sur les organisations en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les éléments recueillis et analysés par le CREAI permettront à l'ARS de développer et d'harmoniser les fonctionnements des dispositifs intégrés, et de tenir compte des difficultés à lever en lien avec les principaux acteurs.





Focus sur l'étude Polyhandicap

Par son ampleur, la qualité de son ingénierie et son ancrage dans les réalités vécues par les personnes concernées, leurs proches et les professionnels, cette étude constitue **une mission particulièrement fédératrice**.

Elle ne se limite pas à documenter l'existant : elle produit **un cadre d'analyse partagé et des leviers d'action concrets**, destinés à nourrir la future stratégie régionale de l'ARS en faveur des personnes polyhandicapées. En cela, elle présente une forte portée opérationnelle, dans la mesure où ses enseignements ont vocation à se traduire en plan d'action régional. Elle confirme également la capacité du CREAI à conduire des travaux à forte utilité publique, articulant observation, concertation et appui à la décision.

“ Encore merci pour votre brillante présentation lors de la journée nationale des CRMR Polyhandicap. Je sais qu'elle a été appréciée et que plusieurs acteurs dans d'autres régions envient votre initiative. ”

Propos recueilli suite à la présentation de l'étude lors de la **Journée Nationale des Centres de Référence Maladies Rares Déficience Intellectuelle et Polyhandicap de causes rares** organisée à Lyon le 13 mars 2026



2. Missions pour la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Appui à la mise en œuvre du plan d'action du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Auvergne-Rhône-Alpes 2024-2028

La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention pluriannuelle 2024-2028 – Mesures de soutien au pilotage de la protection juridique des majeurs (PJM) dans les territoires et actions innovantes.

Dans ce contexte, le CREAL s'est vu confier trois missions visant à :

- favoriser l'utilisation optimale de l'outil E-MJPM et suivre de l'activité des services mandataires
- conduire un état des lieux des dispositifs dédiés à accompagner les situations complexes
- renforcer le partenariat entre les services mandataires, la CAF et la CPAM

En 2025, le CREAL a réalisé un état des lieux des données disponibles et des projections démographiques par département. Il a également conduit une enquête et des entretiens portant sur l'utilisation de l'outil E-MJPM auprès des acteurs concernés.

3. Missions en lien avec la Fédération des CREAL

La Fédération nationale des CREAL a été sollicitée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale pour conduire une étude afin d'identifier les motifs précis ayant conduits à une information préoccupante, et les éventuelles corrélations entre le contexte socio-économique familial, le territoire (rural, périurbain, urbain) et la nature des mesures. Une analyse sera aussi portée aux informations préoccupantes classées sans suite, en identifiant celles qui ont fait par la suite l'objet d'une nouvelle information préoccupante se concluant cette fois par une mesure de protection.

Ce travail doit permettre de formuler également des propositions d'indicateurs permettant aux services de l'aide sociale à l'enfance et aux pouvoirs publics de définir et cibler des actions de prévention.

Le CREAL a travaillé avec le Conseil départemental 63 pour contribuer à cette étude.

L'ensemble des rapports réalisés par le CREAL sont consultables

sur le site internet : www.creal-ara.org



5

Pôle Formation

Apprendre, évoluer, agir



*Responsable de pôle : Anne-Laure
OVIZE*

En quelques chiffres

99

commanditaires différents

- Associations gestionnaires
- Établissements et services médico-sociaux
- Conseils départementaux

1 556

stagiaires

- Majoritairement des professionnels de l'accompagnement socio-éducatif et paramédical
- Des cadres et des membres de direction sur quelques thématiques
- Des personnes concernées

22 371

heures

- Heures de formation continue, inscrites dans le plan de développement des compétences des professionnels

34

thématiques de formation

- Des formations essentiellement au sein des établissements
- Des formations inter

300

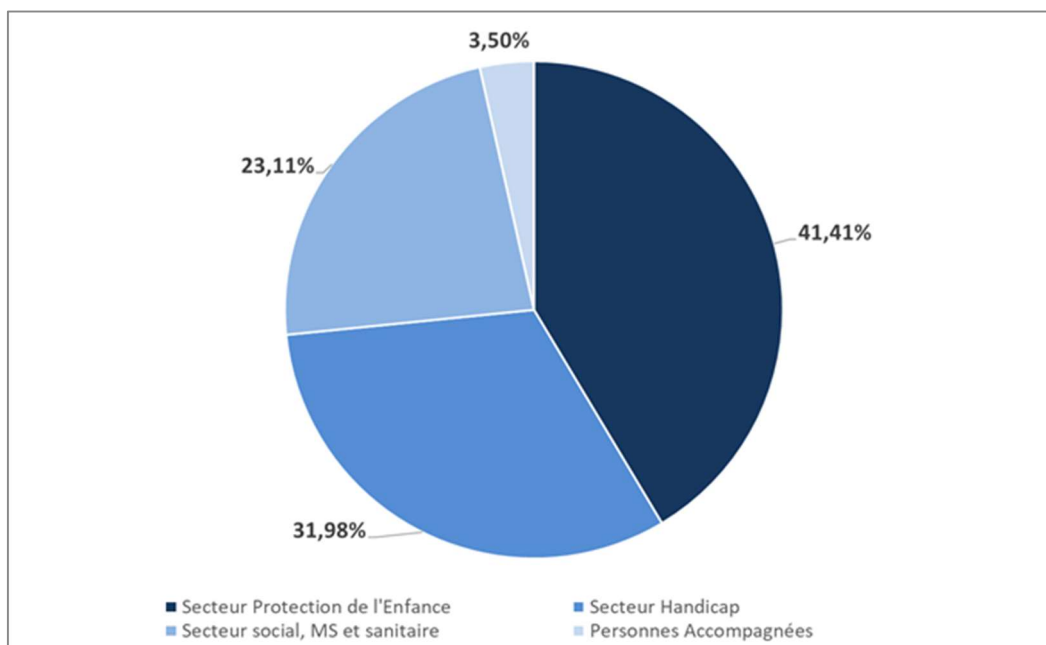
journées de formation

- Réalisées sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- Avec des processus pédagogiques pensés sur 2 ou 3 jours en moyenne

89 %

des participants sont satisfaits par les formations

397 150 € de chiffre d'affaires réparti en trois domaines



En résumé

En 2025, le pôle formation a poursuivi son développement et conforté sa place auprès des professionnels, des établissements et des institutions du secteur social, médico-social et de la protection de l'enfance. Au-delà des chiffres, l'activité de cette année reflète surtout une ambition forte : **proposer des formations utiles, ancrées dans les réalités du terrain, et pensées comme de véritables leviers d'évolution des pratiques.**

Cette dynamique s'appuie d'abord sur l'engagement de l'équipe interne, qui a assuré 56 % des formations réalisées. Cette part importante traduit la solidité de l'expertise développée au sein de l'équipe, ainsi que sa capacité à accompagner les structures au plus près de leurs besoins. Elle permet aussi de faire vivre une approche cohérente, fondée sur une bonne connaissance des contextes d'intervention, des publics accompagnés et des enjeux rencontrés par les professionnels.

En parallèle, le pôle s'est appuyé sur une communauté de formateurs externes compétents, engagés et experts dans leurs domaines. Leur contribution vient enrichir l'offre et apporter des éclairages spécialisés sur certaines thématiques. Cette complémentarité entre équipe interne et intervenants externes constitue une véritable force.

Les retours des participants confirment la qualité de cette dynamique. À l'issue des formations, 89 % des répondants se déclarent satisfaits.

À travers son activité, le pôle formation participe pleinement à la professionnalisation des acteurs, à l'évolution des pratiques et à l'amélioration de la qualité des accompagnements proposés aux personnes. C'est sans doute là l'un de ses apports les plus précieux : créer des espaces où l'on peut à la fois prendre du recul, consolider ses repères et nourrir une réflexion collective au service de l'action.



Focus sur la formation des personnes concernées

Quand les personnes concernées ont accès à la formation, elles gagnent en confiance, en compétences... et en pouvoir d'agir !

Cette année, nous avons développé des formations adressées aux **personnes concernées**. Autodétermination, rôle de délégué en ESAT, animation du CVS pour les jeunes, FALC... derrière ces formations, il y a surtout des besoins très concrets énoncés par les personnes : **mieux s'exprimer, prendre confiance, apprendre à faire des choix, défendre ses droits, représenter les autres, et oser dire ses envies.**

Au total, **46 personnes** ont participé à ces temps de formation. Ce qu'elles en retirent va bien au-delà de simples apports théoriques : elles repartent avec des repères, des outils, mais aussi avec davantage d'assurance pour prendre leur place, faire entendre leur voix et s'impliquer dans la vie collective.

Ces formations ont permis de répondre à des attentes fortes : être davantage écouté, savoir parler de ses rêves, mieux comprendre son rôle, aider les autres, ou

encore apprendre à faire des choix sans se mettre en difficulté. Elles montrent qu'en partant des besoins exprimés par les personnes elles-mêmes, on construit des actions utiles, concrètes et enrichissantes.

Les retours sont très encourageants : les participants parlent de formations **utiles, intéressantes**, dans une **bonne ambiance**, avec des **supports adaptés et des apprentissages qu'ils peuvent réutiliser**. Plusieurs expriment aussi leur envie de poursuivre leur engagement, de continuer à être délégué ou de mettre en pratique ce qu'ils ont appris auprès d'autres personnes.

Former les personnes concernées, c'est bien plus que transmettre un contenu : c'est soutenir le pouvoir d'agir, reconnaître l'expertise et donner les moyens aux personnes de prendre pleinement leur place.

6



Pôle Animation et Réseau



► Journée d'étude régionale Protection de l'enfance et handicap : tous concernés, tous responsables

2 organisateurs : URIOPSS et
CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

271 participants

Les enfants accompagnés à la fois par la protection de l'enfance et le secteur médico-social sont souvent à la croisée de champs d'intervention qui peinent à collaborer efficacement. Face aux cloisonnements persistants, malgré les avancées des politiques publiques, cette journée d'étude vise à renforcer les synergies entre les professionnels pour mieux répondre aux besoins spécifiques de ces enfants.

Destinée aux professionnels et cadres des secteurs de la protection de l'enfance, du handicap, de la PJJ, de la santé et de l'éducation, cette journée a rencontré une forte mobilisation..

Pour en savoir plus :

www.creai-ara.org/animation/journeedetudes/



► Les webinaires adhérents

Les webinaires adhérents ont rencontré un succès croissant en 2025. Ces rendez-vous, pensés comme **des temps courts d'information et d'échange**, ont su trouver leur public. Davantage fréquentés que les années précédentes, ils ont réuni **180** personnes et ils confirment l'intérêt des adhérents pour des formats accessibles, ciblés et interactifs.

Cette dynamique nous encourage à poursuivre et diversifier ces propositions.

► Service Emploi

Le service d'offres d'emploi connaît une baisse de son utilisation depuis 2023, liée au développement des plateformes gratuites et à l'évolution du marché du travail. Il reste un service utilisé par les professionnels, et répond à un besoin de proximité et de mise en relation

Le Réseau ESAT en Auvergne



Le Réseau ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) en Auvergne rassemble **40 Établissements et Services d'Aides par le Travail** employant **2 500 personnes en situation de handicap**. Ces établissements sont répartis dans une trentaine de villes en Auvergne.

Le Réseau ESAT permet de répondre à des besoins d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Il est organisé en deux filières principales : **commerciale** et **espaces verts** qui regroupent principalement des chefs d'ateliers et des moniteurs d'atelier.

Les établissements sont organisés autour de trois principaux pôles :

- prestations de service,
- sous-traitance industrielle,
- production et mise à disposition individuelle et/ou collective.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration, composé de 19 membres, est présidé par **Valérie Coudun**. Il se réunit une fois par mois.

Temps forts

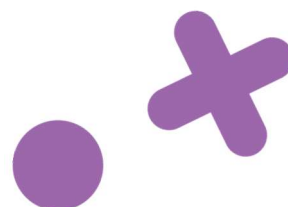
- **Participation au Forum régional Emploi Handicap**, le 26 mars 2025 à Polydome à Clermont-Ferrand.
- **Assemblée Générale**, le 01 juillet 2025 à l'ESAT l'Elan Qualité à Creuzier le Neuf (Allier)
- Organisation d'une journée « **Immersion : Vis ma vie** » le 21 novembre 2025 sur les 4 départements du territoire auvergnat, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.
- En partenariat avec Andicat, organisation des **rencontres nationales en région, à Polydome, à Clermont-Ferrand, les 24, 25 et 26 novembre 2025.**
- **Le 11 décembre 2025 à l'ESAT du Marand à Saint Amant Tallende**, la filière espaces verts, a organisé

une matinée qui a rassemblé une trentaine de personnes (moniteurs d'atelier, chef d'atelier...). Les sociétés DORAT et VACHER étaient présentes et ont fait une présentation et démonstration de leurs différentes gammes de produits. Cette rencontre a été très appréciée par tous les participants, elle devrait être renouvelée en 2026.

- La filière INCLUSION qui regroupe les chargés d'insertion et/ou autres salariés s'est réunie plusieurs fois et a permis l'élaboration de différents supports.

Support administratif et logistique

Nathalie BATTUT assure la partie administrative associative en organisant et en participant aux conseils d'administration et à l'assemblée générale. Elle participe à la filière commerciale et coordonne les marchés et informations diverses (offres d'emploi, vente de matériel, portes ouvertes d'établissement...) auprès des 40 établissements. Elle accompagne le Réseau lors de ses manifestations.



En 2025, ils ont fait appel à l'équipe du CREAL :

- > AAPEI EPANOU 74
- > ACOLEA (MECS Clair Printemps 69)
- > ADAPEI 07 (IME L'Envol)
- > ADAPEI 26 (FH Surel, Siège, Foyer de vie Les Mûriers)
- > ADAPEI 42 (SAVS Roannais, Ateliers Centre Forez)
- > ADAPEI 63
- > ADAPEI 69 (IME L'Oiseau Blanc)
- > ADMR 74
- > ADSEA 15 (Siège, DITEP)
- > AFIPH (Siège, FSIG)
- > AFIPH' A DOM 38
- > AIMCP Loire 42
- > ALLER PLUS HAUT (IME/SESSAD Clos Fleuri 74)
- > ANFH (Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes)
- > APEI de Thonon et du Chablais 74
- > APF France HANDICAP 63 (FAM/SAJ)
- > ARPFE 63
- > ARHM (Ateliers Denis Cordonnier 63)
- > AseD 15
- > Association ALOESS 42
- > Association AMAPE 26
- > Association ASPH 63
- > Association ASSAP 03 (SAAD)
- > Association AURORE 69 (Dispositif Jeunes Majeurs)
- > Association CAMPHILL (Foyer de Vie Le Béal 26)
- > Association CHAMPIONNET (Pôle Territorial 74)
- > Association CROIX-MARINE (SAF 03)
- > Association des ITEP de l'Ardèche 07
- > Association GESTION RELAIS 69
- > Association IES
- > Association LE MAS 69 (Pôle Rhône Nord)
- > Association LE PONT
- > Association Maisons d'Accueil LE PHARE 07
- > Association PRISME 21 LOIRE 42
- > Association RELAIS OZANAM 38
- > Association RETIS 74
- > Association LE NID D' AUVERGNE (Foyer Occupation de Scourdois)
- > Association SAINT REAL 73 (DIME)
- > Association VAL DE CRÊNE 73
- > Association VALENTIN HAÛY (Centre Odette WITKOWSKA, Centre ESCOLORE)
- > AVERPAHM (ESAT Le Creuzier 03)
- > CAPSO
- > CDAT DE LA LOIRE (Centre Départemental d'Aide par le Travail)
- > CDC HABITAT 69 (ADOMA)
- > CENTRE SAINT EXUPERY 69
- > CHRS OISEAU BLEU 38
- > CNAEMO 59
- > CODASE 38
- > CONSEILS DEPARTEMENTAUX du Gard, du Puy-de-Dôme
- > DAC'63
- > Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne (ENM 69)
- > Entreprise MICHELIN (Service social SOHPeM 63)
- > ENVOL ISERE AUTISME 38 (EAM L'ENVOLEE)
- > EPNAC 69
- > EVA TUTELLES 38
- > Fondation AJD (AJD Les Trois Planches)
- > Fondation COS 42
- > Fondation GEORGES BOISSEL (PLURI-ELLES 38)
- > Fondation PARTAGE ET VIE (EAM Le Bastidou 26)
- > FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE DE L'ARDECHE 07
- > FOYERS MATTER 26
- > FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI 69
- > GRAND LYON METROPOLE
- > INSTITUT SAINT LOUIS DU MONT 73
- > LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 42
- > LE PRADO 38-01
- > MUTUALITE FRANCAISE ALLIER 03 (SSIAD)
- > ODYNEO 69
- > PEP 69 (Métropole de Lyon, Réseau SARADV)
- > REPERE JEUNE 69
- > RESEAU ESAT D'AUVERGNE 63
- > SAUVEGARDE 38 (IME Le Barioz, Village de l'Amitié)
- > SAUVEGARDE 42
- > SAUVEGARDE DES DEUX SAVOIES 74 (SEAS Reliances)
- > SISPA VIVRE ENSEMBLE 63 (SSIAD)
- > Ville de SAINTE FOY LES LYON 69
- > UGECAM LA BUISSONNIERE 73
- > UNA Auvergne-Rhône-Alpes

Et nous les remercions !



IMPRIM'VERT®

Siège social

33 cours Albert Thomas
69003 LYON
04 72 77 60 60

Site de Clermont-Ferrand

15 rue des Frères Lumière
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 60 60

dition : Alteriade • 2023 • Crédits photos : Freepik – Pixabay – Enson Renton, Andrea Don, Sabine van Erp, svklimkin / Unsplash – Anderson, Юлія Дубина, Headway, Christina @ wocintechchat.com, Christin Hume